

Réunion d'information PLP  
Allocution de Daniel Senesael  
Ecole d'Estaimpuis, le 09 juillet 2014

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et tous et bienvenue à l'école communale d'Estaimpuis pour cette réunion d'information qui concerne la mise en place d'un Partenariat Local de Prévention au sein de votre quartier.

En quelques mots, le Partenariat Local de Prévention est un accord de coopération entre les habitants d'un quartier déterminé, la police locale et l'autorité administrative qui consiste en la mise en place d'un échange d'informations entre le citoyen et la police. L'objectif d'un tel partenariat est double : d'une part, renforcer le sentiment de sécurité et, d'autre part, permettre la détection d'infractions au sein de votre quartier et par conséquent essayer d'en éviter la commission.

Alors pourquoi avons-nous décidé de mettre en place ce type de partenariat au sein de votre quartier ? Bien qu'Estaimpuis, je ne vous apprend rien, est situé à la frontière, il ne s'agit pas d'une entité plus criminogène qu'ailleurs. J'entends par là qu'on ne dénombre pas davantage d'infractions à Estaimpuis qu'au sein d'autres zones de police, non. Comme son nom l'indique, le PLP est avant tout un outil de prévention supplémentaire qui permettra d'accentuer le climat de sécurité et d'apporter un meilleur suivi aux appels des concitoyens qui remarquent des activités suspectes dans leur quartier.

Réalisé à la demande des riverains, ce projet pilote démarrera aux environs du 1<sup>er</sup> septembre pour une période de six mois au terme de laquelle le projet sera soumis à évaluation et prolongé si les résultats s'avèrent concluants.

Dans le cadre de ce partenariat, le commissaire Daniel Gorloo, jouera le rôle de fonctionnaire de police mandaté. En cette qualité, il sera notamment chargé de contrôler le fonctionnement et l'organisation du PLP ainsi que de suivre et évaluer l'échange d'information entre la police et les citoyens.

Monsieur le commissaire prendra la parole après cette petite introduction afin de vous expliquer plus en détails sa fonction ainsi que les modalités d'exécution du partenariat. Ensuite, monsieur l'inspecteur principal Pascal Eckhout partagera son expérience sur les PLP dans la mesure où plusieurs partenariats locaux de prévention ont été mis en place au sein de sa zone de police à Péruwelz. Enfin, vous aurez la parole afin de poser toutes les questions qui vous préoccupent et auxquelles nos interlocuteurs répondront bien volontiers.

Je les remercie d'ores et déjà vivement pour les précieux éclaircissements qu'ils ne manqueront pas d'apporter au cours de leur prise de parole, tout comme je vous remercie pour votre présence, preuve de votre implication dans ce projet.

Je cède à présent la parole à monsieur le commissaire Gorloo